Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Langue vivante étrangère - Italien langue B

Session 2014 • Code sujet : **ALLVEB-ITA** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **1**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Compréhension : le télétravail en Italie (1 question) **Page 3**

2. Expression écrite : lettre de candidature pour un poste de secrétariat en ligne (1 question) **Page 4**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbtstourisme.fr/assets/annales/bts-tourisme/E2 - Langue vivante étrangère 2 (Italien)/2014/BTS Tourisme - E2 - Langue vivante étrangère 2 (Italien) - Session 2014 - 4-Sujet.pdf

1. Compréhension : le télétravail en Italie

Le texte est un article italien de Giuseppe Bottero, publié dans La Stampa le 25 février 2013, sur le développement limité du télétravail en Italie. Il évoque ses avantages attendus, les freins à son essor et les témoignages de professionnels concernés.

Compréhension

Question I. Rédiger en français le compte rendu du texte proposé, en 160 mots avec une tolérance de plus ou moins 10 %.

Dans cet article paru dans *La Stampa* le 25 février 2013, Giuseppe Bottero constate que le télétravail, malgré son attrait pour neuf Italiens sur dix, ne s'est pas développé en Italie. Cette organisation pourrait pourtant rendre les salariés plus productifs et moins stressés. Les chiffres révèlent un important retard : seuls 3,9 % des actifs italiens travaillent chez eux, contre plus de 8 % en moyenne dans l'Union européenne et jusqu'à 16 % au Danemark. Plusieurs facteurs l'expliquent : les entreprises sont souvent petites, les technologies sont insuffisantes et les règles officielles manquent. Les employeurs redoutent surtout de perdre le contrôle de leurs salariés. Ils évoquent aussi le manque d'aides publiques, le peu d'enthousiasme des syndicats et l'insuffisance des infrastructures. Le cas de Cecilia Felici, contrainte de déménager son bureau à cause d'une connexion Internet instable, illustre ces difficultés. Les travailleurs du numérique, estimés à 700 000 et contribuant à plus de 2 % du PIB, dénoncent leur invisibilité. Le télétravail reste donc un objectif lointain, qui suppose autonomie et confiance réciproque.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> En Italie, le télétravail reste peu développé malgré ses avantages potentiels, freiné par des obstacles économiques, techniques, réglementaires et humains.

2. Expression écrite : lettre de candidature pour un poste de secrétariat en ligne

Le candidat incarne Giovanni ou Giovanna Cibello, formé(e) au métier d'assistant de manager et domicilié(e) à Cesana Torinese. Il répond à une annonce de la société Altobelli srl, à Turin, pour un poste de secrétariat en ligne.

Expression écrite

Question II. Rédiger en italien une lettre de candidature à la société Altobelli srl, 34, rue Dante, 10126 Turin, en réponse à l'annonce parue le jour même dans La Stampa. Se présenter comme Giovanni ou Giovanna Cibello, habitant au 10, rue de Rome, 10054 Cesana Torinese, présenter sa formation d'assistant de manager et son expérience, expliquer ses motivations pour ce type de travail et employer les formules d'usage.

Modèle en italien :
Giovanna Cibello
Via Roma, 10
10054 Cesana Torinese

Spett.le Altobelli srl
Via Dante, 34
10126 Torino

Oggetto: Candidatura per il posto di segretaria online
Gentili Signori,
in risposta all'annuncio pubblicato oggi su *La Stampa*, mi candido al posto di segretaria online. Sono diplomata come assistente di direzione e ho svolto uno stage in una piccola impresa, occupandomi di e-mail e appuntamenti. Mi interessa questo lavoro per l'autonomia e l'organizzazione che richiede. Allego il mio CV e resto disponibile per un colloquio.
Cordiali saluti,
Giovanna Cibello

Traduction française : Je réponds à votre annonce et pose ma candidature au poste de secrétaire en ligne. Formée comme assistante de manager, j'ai effectué un stage où je gérais les courriels et les rendez-vous. Ce travail m'intéresse pour l'autonomie et l'organisation qu'il demande. Je joins mon CV et suis disponible pour un entretien. Le stage est un exemple à adapter à votre expérience réelle.

Vocabulaire : *mi candido* signifie « je présente ma candidature » ; *ho svolto uno stage* signifie « j'ai effectué un stage ».

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Candidature de Giovanna Cibello au poste de secrétariat en ligne chez Altobelli srl, avec formation, expérience, motivations et formules de politesse.

SYNTHÈSE DE L'ÉPREUVE & RÉFÉRENTIEL • BTS TOURISME

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2014)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de BTS Assistant de manager, session 2014, porte le code ALLVEB-ITA, dure deux heures et a un coefficient 1. Elle évalue la compréhension en français d'un article italien de La Stampa sur les freins au télétravail en Italie, puis la rédaction en italien d'une lettre de candidature à un poste de secrétariat en ligne. Un dictionnaire unilingue est autorisé.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Un compte rendu restitue en français les idées essentielles du texte, sans commentaire personnel ni traduction phrase à phrase.
- La longueur demandée est de 160 mots, avec une tolérance de plus ou moins 10 %, soit entre 144 et 176 mots.
- La lettre doit présenter la formation, l'expérience et les motivations du candidat pour un emploi de secrétariat en ligne.
- Les données d'identité et les adresses fournies définissent la situation à respecter dans le courrier de candidature.

Points de vigilance & attentes du jury

- Respecter la langue demandée : compte rendu en français et lettre de candidature en italien.
- Vérifier que le compte rendu compte entre 144 et 176 mots.
- Reprendre correctement l'identité du candidat, son adresse et celles de l'entreprise.
- Relire la grammaire, le vocabulaire professionnel, la structure de la lettre et les formules d'usage.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser le compte rendu du texte ?

Repérez l'idée générale, les chiffres comparatifs, les causes du retard et les témoignages. Regroupez ces éléments dans un texte cohérent en français, reformulez sans commenter et vérifiez que votre compte rendu compte entre 144 et 176 mots.

Q : Que faut-il inclure dans la lettre de candidature en italien ?

Respectez le rôle de Giovanni ou Giovanna Cibello et les adresses indiquées. Répondez à l'annonce d'Altobelli, présentez votre formation et votre expérience, expliquez votre intérêt pour le secrétariat en ligne et terminez par les formules d'usage.

Q : Comment répartir son temps pendant les deux heures ?

Les deux parties valent chacune 10 points. Prévoyez du temps pour comprendre le texte, rédiger les deux productions et les relire. Contrôlez notamment le nombre de mots du compte rendu et la présence des éléments demandés dans la lettre.

Q : Quels critères doivent guider la relecture et la notation ?

Le sujet attribue 10 points à chaque partie. La consigne exige un compte rendu en français et une lettre en italien. Vérifiez la fidélité au texte, la longueur demandée, la réalisation complète de la lettre et la correction de la langue.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbtstourisme.fr/assets/annales/bts-tourisme/E2 - Langue vivante étrangère 2 (Italien)/2014/BTS Tourisme - E2 - Langue vivante étrangère 2 (Italien) - Session 2014 - 4-Sujet.pdf
Ressources BTS Tourisme : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.